

Utiliser son eau de pluie, c'est possible !

Utiliser l'eau que l'on a soi-même récupérée est parfaitement possible et de plus en plus de ménages se lancent dans l'aventure.



Économie, qualité de l'eau, écologie : les bonnes raisons sont multiples.

Réduire son empreint d'eau, tout en favorisant l'environnement et en faisant faire des économies de traitement de l'eau à la collectivité : la récupération d'eau de pluie pour un usage domestique est un système « gagnant-gagnant ».



L'idée vous tente mais vous intimide un peu ? Allez-y progressivement et commencez par une utilisation limitée aux besoins extérieurs : arroser les plantes, laver la tondeuse, les vélos, la voiture ou remplir une petite mare. Un filtre et une cuve installés à l'extérieur suffiront. Si l'expérience vous satisfait, il sera toujours temps de vous lancer dans des travaux plus importants avec l'installation d'une citerne externe ou enterrée. Elle vous permettra d'utiliser une eau (filtrée à 10 microns) à l'intérieur de la maison pour les sanitaires et le lavage du linge. Mais rien ne vous empêche de passer dans la foulée à la consommation d'eau potable, qui nécessitera, elle un traitement plus poussé de l'eau.

Les avantages de l'eau de pluie, outre l'économie directe sur la facture d'eau municipale qui vous est remise en main sous forme de taxes municipales (dont le montant augmente depuis plusieurs années et n'est pas près de diminuer), sont liés à sa nature douce, non calcaire, qui évite tous les problèmes liés au tartre. Elle augmente ainsi la longévité des appareils ménagers, tuyaux et robinets. Elle réduit de 40 à 60% les besoins en savon et en détergent et évite le besoin d'adoucissants. Moins irritante pour la peau, elle est aussi plus agréable pour se laver. Autre bénéfice : la « plus-value » qu'une installation de récupération d'eau peut donner à votre maison en cas de vente.

Récupérer l'eau permet aussi de participer à la sauvegarde de l'environnement (diminution du pompage des nappes phréatiques et du traitement des eaux pour les rendre potables). De plus, l'eau récupérée ne contribue pas au ruissellement qui, augmentant avec la multiplication des surfaces imperméables, aggrave les inondations.



L'eau de pluie est filtrée (pour les feuilles ou les petits animaux), rassemblée dans un collecteur avant d'être stockée dans une cuve. Pour un usage domestique (lave-linge, toilette), un filtrage sera installé à la sortie de la pompe. "Une eau filtrée sur 10 microns convient à tous les usages, sauf pour l'alimentation", indique Joseph Orszagh, un ingénieur belge qui a consacré sa vie à la question. Y compris, donc, au lavage des dents. Pour une utilisation en eau potable, un système de traitement par osmose inverse ou microfiltration donne une eau parfaitement pure et irréprochable du point de vue microbiologique.

Comment mesurer ses besoins ?

La quantité d'eau récupérable – et donc la taille optimum de la citerne – dépend de la surface du toit et de la pluviométrie de la région. En moyenne, au Québec et en Ontario, on estime la capacité de récupération à 1m³ par mètre carré de toiture. Dans une région où il pleut 750 millimètres de pluie par an, avec 100m² de toiture, on peut récupérer 75 000 litres en un an. Un chiffre qui ne varie pas beaucoup d'une région à l'autre : ce qui change, c'est la régularité de la pluie tout au long de l'année. Cette quantité couvre entre la moitié et les deux tiers des besoins d'une famille de quatre enfants.

La taille de la citerne est à choisir en fonction de la taille de la toiture : on compte à peu près 5000 à 7000 litres pour un toit de 100m². Pour un usage 'maison et jardin' d'une famille de quatre personnes, n'incluant pas l'eau potable (ni le lave-vaisselle), tablez sur une citerne de 5000 litres. Pour un usage complet, une famille économe de quatre personnes s'en tirera avec une citerne de 10 000 litres. Il vaut mieux prévoir une citerne trop grande que l'inverse.

Si vous optez uniquement pour un usage « de jardin », vous pouvez vous contenter d'une cuve de 500 à 1150 litres. Les prix varient de 660\$ à 860\$ pour des réservoirs extérieurs. On trouve des modèles en plastique traité anti-UV dans 5 différentes couleurs.



Pour une citerne d'usage plus global, les prix débutent aux alentours de 1570\$ (citerne de 2350 litres) jusqu'à 1760\$ pour une citerne de 10 000 litres. Les fabricants proposent, autour de 1400\$, des ensembles comprenant les éléments nécessaires à son installation : filtre, collecteur, siphon de trop-plein, auxiliaire d'eau pour pompe et pompe de 75 psi.

Pour rendre l'eau potable, un système de filtration par charbon de bois et lampes UV coûtera environ 1500\$ à 3000\$ supplémentaires disponible dans les boutiques spécialisés en traitement d'eau.

Un système de récupération uniquement destiné aux usages extérieurs peut s'installer soi-même. En revanche, pour passer à un usage domestique, il faudra prévoir l'installation par un professionnel, plombier ou spécialiste. Les travaux comprennent : l'excavation, la mise en terre de la cuve, le raccordement de la pompe au circuit de l'eau pour les réservoirs enterrés.

Sachez enfin que les matériaux sur lesquels glisse l'eau de pluie influent sur sa qualité. Les toits conventionnel en bardeau son inerte et n'influent en rien le ph de l'eau pluie. Ainsi, les toits en matériaux naturels sont préférables : tuiles, de préférence émaillées, ardoises naturelles, zinc et même bardeaux de bois. Pour la citerne, les matières idéales sont celles qui neutralisent l'acidité naturelle de l'eau de pluie : béton ou pierres calcaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Distribution Viking

au **514.333.1315** ou sans frais au **1.800.567.2473**



Le choix des Professionnels.



BUSHMANS